



HAL
open science

Un modèle générique de conservation des Aires Marines Protégées à l'épreuve du local : Démarche du projet de recherche CALM

Anne Cadoret, Jean-Eudes Beuret

► To cite this version:

Anne Cadoret, Jean-Eudes Beuret. Un modèle générique de conservation des Aires Marines Protégées à l'épreuve du local : Démarche du projet de recherche CALM. Forum Mondial de la Nature, UICN, Sep 2021, Marseille, France. , 2021. hal-03341348

HAL Id: hal-03341348

<https://hal.science/hal-03341348>

Submitted on 19 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Un modèle générique de conservation des Aires Marines Protégées à l'épreuve du local

Démarche du projet de recherche CALM



Anne Cadoret Jean-Eudes Beuret

A. Contexte et démarche de la recherche

L'enjeu de l'acceptation sociale des AMP à l'heure de l'accélération de leur création ...

En 2006, seulement 0,65% des océans étaient officiellement protégés, 7,65 % en 2021. Malgré les difficultés d'évaluation des bénéfices à la conservation de la biodiversité, des études révèlent que ces aires protégées permettent de réduire les impacts anthropiques en limitant les activités prédatrices ou non-durables (Maxwell et al., 2020). Leur création est désormais devenue une priorité pour les instances internationales environnementales, réaffirmée depuis la publication de l'Almanach rapport de l'IPBES (2019), rédigé par près de 450 experts internationaux chargés de faire un état des lieux des enjeux de l'environnement et notamment de la biodiversité.

Les AMP sont des dispositifs pour la plupart « descendants », c'est-à-dire qu'ils émanent d'une autorité supérieure au local sur la base d'un cadre de protection globale visant à répondre d'abord à des exigences nationales et internationales de conservation. Ce cadre générique s'inscrit dans un modèle de conservation de la biodiversité associé à une conception de la nature qui a progressivement évolué, d'une conception esthétique à une vision plus naturaliste, voire une radicalisation de la protection de la nature excluant toute activité humaine, à une approche plus sociale, où la participation des communautés locales est au cœur du dispositif. Néanmoins des questions se posent quant au modèle ou à la politique du nombre et à son adéquation avec des bénéfices pour la conservation de la biodiversité d'une part et pour les populations d'autre part.

Les AMP rencontrent souvent des difficultés sur le terrain, traduisant la complexité d'une articulation entre des objectifs et références locales et globales. Elles font l'objet de négociations, d'ajustements, de transactions ainsi que de conflits. Toute aire protégée « s'inscrit dans un tissu institutionnel et social particulier » (Féral, 2007), sur un espace défini : le modèle proposé, pour s'intégrer harmonieusement dans la réalité locale, doit donc être remodelé par sa mise à l'épreuve du local.

Problématique & hypothèse

Comment le modèle générique de conservation de la biodiversité littorale s'adapte ou se réinvente à l'épreuve des spécificités locales, dans des contextes culturels, politiques et socio-économiques très différenciés ?

Hypothèse principale

Il existe un modèle générique implicite d'AMP. L'adaptation de ce modèle aux spécificités territoriales ou sa réinvention sont gages d'une meilleure acceptation, facteur d'appropriation, d'efficacité et de durabilité de l'AMP au bénéfice de la conservation.

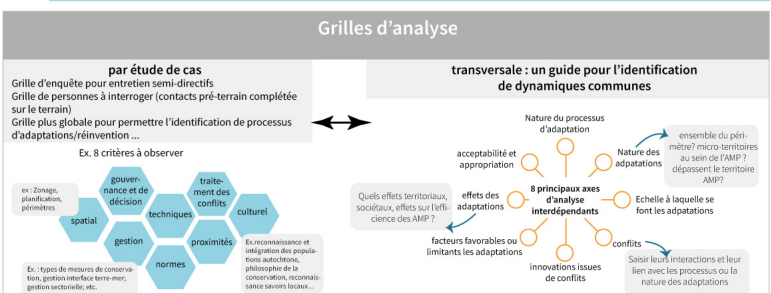
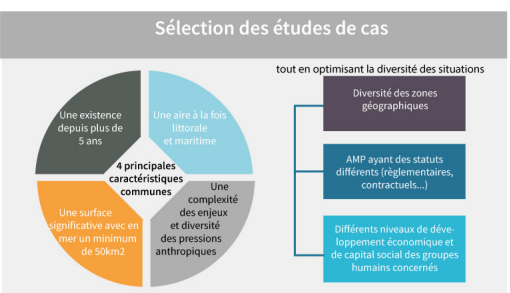
Objectif de la recherche : Caractériser les composantes du modèle générique et identifier et analyser de façon comparative les principaux processus d'adaptation locale d'un dispositif générique de protection de l'environnement littoral et les pistes d'innovation sociale qui en résultent.

3 approches méthodologiques associées

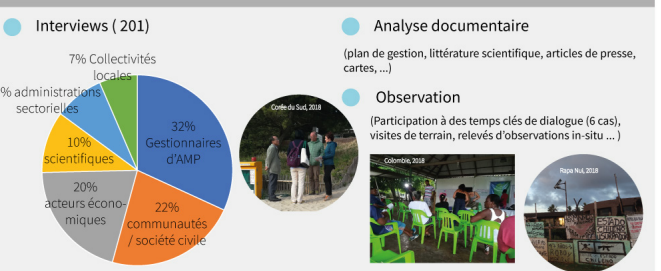
Approche analytique par étude de cas : stratégie de recherche adaptée à l'étude de phénomènes complexes indissociables des contextes dans lesquels ils se produisent (Yin, 1981).

Approche systémique : vise à mettre l'accent sur l'intelligibilité des dynamiques de territoires (temporelles, spatiales, organisationnelles) (Moine, 2006).

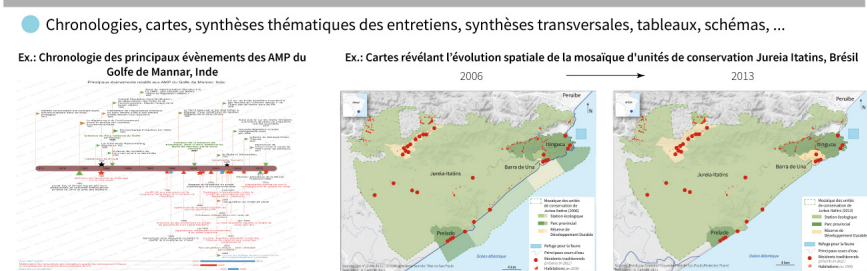
Analyse comparative : permet la mise en évidence de mécanismes soit récursifs soit singuliers entre des études de cas considérées comme des systèmes complexes.



Recueil d'information



Traitement des informations



B. 13 Aires Marines Protégées étudiées

Zakynthos (124km2/1999), Créé avant tout pour la protection d'une espèce littorale dont les principales zones de nidification sont aussi celles d'un tourisme balnéaire de masse. Le développement du tourisme et des précipitations de congestion se juxtaposent dans le temps et l'espace, créant des conflits et des besoins de compromis. Or, l'AMP est issue d'une dynamique top-down intégrant à l'origine peu la population locale. Les agents du Parc travaillent depuis plusieurs années à impliquer pêcheurs, touristes, agriculteurs résidents dans ses actions. La concertation est difficile : ils peinent à faire respecter réglementations et codes de bonne conduite issus du dialogue avec certains, mais à mal par l'inventivité de des opérateurs touristiques en matière de nouveaux usages. La tortue est au cœur d'un marché de l'observation qui se développe sans égard pour sa conservation mais grâce à sa présence.

Koh Rong (405 km2/2016), Cadre marin de gestion des pêches et la Une AMP du Cambodge. Elle est issue de la mobilisation du département des pêches et d'une ONG qui ont mené des études scientifiques et un travail avec les pêcheurs locaux. Ces derniers sont incertains pour participer à des missions de confinement visant à limiter la pêche illégale. L'AMP est située sur l'archipel de Koh Rong, constitué d'îles encore peu aménagées, habitées par des communautés villageoises vivant principalement de la petite pêche côtière et très prises des touristes ou backpackers. La dynamique d'AMP est mise en cause notamment par l'octroi par l'État d'une concession d'aménagement de l'île principale à un groupe d'investisseurs qui entend urbaniser 70% de la surface de l'île avec des infrastructures touristiques et qui a commencé à expulser les pêcheurs de la zone côtière où ils vivent, créant un conflit violent. L'AMP risque d'être mise en échec par une autre AMP créée sur un autre territoire avec un problème de gestion des interfaces terre-mer et de cohérence entre les politiques publiques.

Taan-Haen (840 km2 / 1978), AMP pensée en premier lieu comme un instrument d'aménagement du territoire et de récréation pour les urbains. Le périmètre s'étend en mer sur 377 km2 mais est géré avant tout une étroite bande côtière de des usages récréatifs. Des conflits et une maudite note ont contraint l'AMP à investir des questions plus environnementales : un conflit au début des années 2000 oppose le Parc et des environnementalistes locaux qui dénoncent avec succès à un projet gouvernemental de construction d'une route littorale. Ils demandent à l'AMP de travailler à la restauration d'un espace marin et à investir par la restauration de multiples îglandes engraissées, avec notamment des micro et macro-déchets de la pêche, souvent vers des îles loins.

Golfe de Hauraki (13 900km2/2000), Cette AMP se matérialise par un Forum visant la coordination des politiques publiques pour la conservation marine. Le Parc compte cinq réserves marines gérées par le ministère de l'environnement mais représentant 0,3% de sa surface et ne formant pas un réseau cohérent de zones de protection. Sans pouvoir d'AMP, l'AMP est avant tout un Forum composé d'élus de collectivités territoriales, 3 ministères (conservation, pêche, affaires maritimes) et des représentants du peuple maori. L'enjeu du Forum est surtout d'influencer des politiques territoriales et sectorielles. C'est une AMP territoire de travail et vie, avec un million de personnes qui vivent sur son littoral et une région constituant le plus important développement économique et démographique du pays. Le Forum peine à trouver une légitimité mais en cause notamment par le ministère des pêches qui ne veut revenir ni sur ses prérogatives, ni sur son échelle de gestion des pêches, comme par certaines collectivités où par le peuple maori, qui entend mettre en avant une gestion coutumière des zones littorales et réinvente une partie de représentation au sein du Forum.

Hauraki Gulf Marine Park

Corrales del Rosario y San Bernardo (1200/02/1974), AMP à 90% maritime, incluant deux petites îles habitées par des communautés afro-descendantes auxquelles sont reconnues des droits spécifiques relatifs aux groupes indigènes et tribaux. Mais, ces îles ont aussi de nombreux usages touristiques, avec des fêtes et 13 millions de visiteurs par an. Dans le passé, dont la répression est plutôt par le cong. militaire du pays, n'est parvenu qu'une pêche de subsistance avec des lignes à la main et les contrevenants sont sanctionnés. Or les principales menaces sont liées à des populations combinées pour lesquelles le Parc ne peut pas agir. L'identification du trait de côte est normalement inflexible et les habitants se plaignent de ne pouvoir se protéger contre une érosion qui menace leurs habitations et leurs terres agricoles. La gestion d'île de participation spatiale à la conservation à été obtenue, créant un fossé entre les habitants du Parc et ceux qui le gère. Mais en 2018, la location de la division du plan de gestion, une communauté locale autochtone s'est mise de son droit à la consultation préalable pour construire des propositions et demander à être incluses dans la prise de décision.

Lagon de Moorea, Cette AMP issue d'un conflit autour de la justification du statut de zone de la justification de bungalows par des opérateurs touristiques. Le Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) se compose de 8 zones de gestion. La gestion est confiée à la commune avec des possibilités de sanctions qui restent limitées. Nombre d'usages récréatifs sont officiellement sanctionnables, à l'inverse de la pêche, ce qui crée un sentiment d'injustice au sein d'une population où tout le monde pêche. La création de zones de non-pêche brise la continuité terre-mer pour des populations qui s'approprient un espace allant de la côte de la montagne au récif, où elles ont leurs attaches et leurs repères. Lors de la révision du PGEM (2014-2021), l'un des problèmes sont posés et des espaces de conservation viables le jour, permettant une meilleure gestion des zones de non-pêche.

Moorea Marine Area Management Plan

Rapa Nui / Motu Motiro Hiva (12500/2010), En 2010 est créé le parc marin autour d'îles inhabitées sans consultation de la population Rapa Nui, renforçant un sentiment de domination d'acteurs étrangers et marquant le début d'un processus d'AMP autour de l'île principale. Différents scénarios de statuts sont envisagés et deviennent concurrents, fracturant les alliances locales au sein de la population Rapa Nui. C'est finalement une aire multi-usages qui est approuvée en 2018. Reste à lui donner un contenu, un comité directeur composé majoritairement de représentants du peuple Rapa Nui et à traduire en règles légales des principes tels que celui de réserver la zone à une pêche Rapa Nui (artisanale et limitée à des engins traditionnellement utilisés par les Rapa Nui ou relevant d'une pêche sportive).

Rapa Nui / Motu Motiro Hiva

Jureia Itatins (1420 km2 / 2006), En 1988 est créée une station écologique pour protéger un projet d'aménagement touristique. Mais ce statut exclut les habitants de la zone qui sont pourtant nombreux à y vivre. C'est le point de départ d'un conflit encore vie, entre les municipalités et les habitants craignant de défendre leurs droits de vivre sur ce territoire et de pratiquer leurs activités traditionnelles (dont la pêche, qui tous pratiquent, malgré des incitations de fait à partir d'voies écologiques peu entretenues, nature de relations dominées d'interdépendances entre les citoyens et des résidents secondaires dont certains ont été expulsés, limitations imposées à nombre d'activités...). Dans les années 2000, un zonage de l'AMP en mosaïques d'unités de conservation avec une réserve de développement durable au regard des besoins de la population locale à été élaboré, mais une série de conflits empêchant l'élaboration d'un plan de gestion et la constitution d'un conseil délibératif, au détriment de la conservation et de la population locale.

Reserve de Développement Durable Barra Do Una ; Mosaïque d'unités de conservation Jureia Itatins

Port-Cros (170km2/1963), En 2006, une loi modifie la gouvernance des parcs nationaux français : élus, professionnels, ONG, experts... sont désormais intégrés aux instances décisionnelles. Suite à des concertations et une série de conflits, le parc s'étend sur le continent et sur l'île de Porquerolles en 2012. Les îles de l'AMP attirent de nombreux visiteurs (4 à 13 millions de visiteurs). Des actions sont menées pour limiter les effets négatifs d'une hyper-fécondation, mais comme dans d'autres domaines, ces actions restent souvent à une légitimité locale qu'il n'est pas facile de faire passer à l'échelle nationale.

Port-Cros National Park

Tyr (116,8 km2/1998), Les actions sont orientées avant tout vers la protection des oiseaux et des tortues, mais elle s'est constituée d'abord comme un outil de protection contre l'aménagement urbain et touristique, et de préservation d'un patrimoine archéologique en partie sous-marin. Réserve naturelle, installée dans une zone balnéaire d'importance nationale, elle reste marquée par l'intensité urbaine et touristique, et de préservation d'un patrimoine archéologique en partie sous-marin. Réserve naturelle, installée dans une zone balnéaire d'importance nationale, elle reste marquée par l'intensité urbaine et touristique, et de préservation d'un patrimoine archéologique en partie sous-marin. Réserve naturelle, installée dans une zone balnéaire d'importance nationale, elle reste marquée par l'intensité urbaine et touristique, et de préservation d'un patrimoine archéologique en partie sous-marin.

Tyr Coast Nature Reserve

Golfe de Mannar Biosphere Reserve

Koh Rong Marine Fisheries Management Area

Corrales del Rosario y San Bernardo National Park

Moorea Multi-Use Marine and Coastal Protected Area

Rapa Nui Multi-Use Marine and Coastal Protected Area

Motu Motiro Hiva Marine Park

Jureia Itatins patchwork of conservation units

Isla Grande de Atacama Multi-Use Marine and Coastal Protected Area

Saloum Delta Biosphere Reserve

Delta du Saloum (1800km2/1981), En 1981 est créée la réserve de biosphère autour d'une zone centrale au statut de Parc national. Des financements permettent d'élaborer un plan de gestion avec la participation de la population après 15 ans d'existence sans plan de gestion ni périmètre clairement défini. Des projets internationaux et locaux se juxtaposent, de gestion des ressources naturelles mais aussi d'appuis au développement local, déployés sur 47 villages (régulation des mangroves, saisonnalité du mangrove de coquillages...). La multiplicité des initiatives fonctionne comme un puzzle mais la réserve n'est plus vraiment de moyens de gestion et repose, de fait, sur une multitude d'acteurs ayant des statuts juridiques et moyens divers : un parc national, des aires marines protégées (reconnues par l'État mais issues d'initiatives privées), des réserves naturelles communautaires, etc.).

Saloum Delta Biosphere Reserve